

CERTIFICATION

EXERCER UNE MISSION DE REFERENT DE PARCOURS SANTE SOCIAL

Certification inscrite au RS n° 5256

REF : FC2014

CPF 330494



28 h de formation en présentiel et une heure d'accompagnement individualisé



1 180 € /personne



Ouverture dès 8 personnes inscrites



ÉTABLISSEMENT DE MARSEILLE

59 Avenue de St Just, Domaine d'Hippone,
13013 MARSEILLE.

imf.poledev@imf.asso.fr 04.91.24.61.16

ÉTABLISSEMENT D' AVIGNON

Hamadryade -Bat B
55 Allée Camille Claudel - 84140 Avignon

i.rostant@imf.asso.fr • 04.32.40.41.80

SUR SITE EN INTRA

imf.poledev@imf.asso.fr • 06 71 65 19 84

Taux de réussite 2022 : 96 %

Note de satisfaction 2022 : 8/10



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION, RECHERCHE ET
INTERVENTION SOCIALE

www.imf.asso.fr

3 SITES DE FORMATION
MARSEILLE • ARLES • AVIGNON

SIÈGE SOCIAL

IMFRIS-59 Avenue de St Just,
Domaine d'Hippone,
13013 MARSEILLE.

TÉL : 33 (0)4 91 24 61 10

MAIL : imfinfos@imf.asso.fr



CONTEXTE

Les mutations du secteur social et médico-social des dernières années ont apporté une riche diversification des modalités d'interventions sociales, en particulier pour s'articuler avec des logiques de parcours et un travail en réseau. Cela exige de nouvelles compétences pour assurer un accompagnement personnalisé et une cohérence de l'action. Un renouvellement des professionnels s'opère pour animer la continuité des parcours et la prise en compte des aspirations et du pouvoir d'agir des personnes.

PRÉREQUIS

Déposer un dossier de présentation à la certification comprenant :

- la preuve argumentée d'une expérience professionnelle justifiant de compétences dans l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, acquises par l'expérience ou la formation
- Tout élément de positionnement et de description de parcours en lien avec les compétences à certifier (formations, stages,...)
- Un dossier pratique professionnel remis au plus tard 3 semaines avant l'épreuve de certification.

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission d'admission.

PUBLIC

Professionnels du secteur Santé-Social en poste ou demandeur d'Emploi effectuant la mission de référent ou souhaitant l'exercer.

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences attendues par le référentiel de certification
- Valider la certification

PROGRAMME

Accompagnement individualisé, régulation des travaux, mise en situation.

- **Méthodologie du dossier de pratiques professionnelles,**
- **Ateliers d'écriture ,**
- **Méthodologie de la soutenance orale,**
- **Exercices de mise en situation.**

Un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis en fin de session

CERTIFICATION

Le certificat valide 8 compétences à vérifier en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Les deux modalités complémentaires d'évaluation pour valider l'ensemble des compétences, sont :

- **E1 : Un dossier de pratiques professionnelles (DPP de 10 à 15 pages démontrant l'acquisition des 8 compétences),**
- **E2 : Une soutenance orale du dossier de pratiques professionnelles d'une durée de 30 minutes.**

Le certificateur :

